

1312



# ACTES

ATELIER DES ONG SAHELIENNES SUR LA MISE EN  
ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION  
DE OUAGADOUGOU CONCERNANT LA POPULATION  
ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SAHEL

*BAMAKO (MALI) 24 - 28 AOUT 1998*

Centre d'Etudes et de Recherche  
sur la Population pour le Développement  
(CERPOD)

Le Centre d'Études et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) a été créé en 1988 par le CILSS (Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel). Le CERPOD remplace l'Unité Socio-Economique et de Démographie (USED) qui avait vu le jour en 1978.

Il est placé sous la tutelle de l'Institut du Sahel (INSAH) dont le siège est Bamako (Mali).

Le CILSS compte neuf Etats membres : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.

Le CERPOD intervient également dans d'autres pays du continent.



**CERPOD**  
BP 1530  
BAMAKO  
MALI  
Tél : (223) 22 30 43 / 22 80 86 / 22 46 07  
Fax : (223) 22 78 31  
E-mail : [btra. @cerpod.insah.ml](mailto:btra. @cerpod.insah.ml)

Composition : Salif DIOP / CERPOD

Janvier 1999

CILSS  
Institut du Sahel  
Centre D'Etudes et de Recherche sur  
la Population pour le Développement (CERPOD)



# ACTES

**ATELIER DES ONG SAHELIENNES SUR LA MISE EN OEUVRE  
DU PROGRAMME D'ACTION DE OUAGADOUGOU  
CONCERNANT LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT  
DURABLE AU SAHEL-BAMAKO (MALI) 24-28 AOUT 1998**

- Un Président : M. Modibo MAIGA (Groupe Pivot/Santé/Population du Mali)
- Une Vice-Présidente : Mme Mariame DIALLO (Institut Marienne DIALLO) de la Mauritanie
- Un rapporteur : M. El Hadji DIOUM (Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la Population : GEEP) du Sénégal
- Un 2<sup>e</sup> rapporteur: Mme ABDOULAYE Kadidiatou LY (Association Nigérienne de Bien Etre Familial : ANBEF) du Niger.

Avant le démarrage des travaux, M. Mamadou DICKO du CERPOD et M. Modibo MAIGA du groupe Pivot Santé Population ont rappelé les objectifs et les attentes de l'atelier.

S'agissant des objectifs, il a été indiqué que le but recherché à travers l'organisation de l'atelier est de promouvoir une meilleure implication des ONG Sahéliennes dans la mise en oeuvre du Programme d'Action de Ouagadougou. De manière plus spécifique il s'agira pour l'atelier de :

- donner un contenu opérationnel au partenariat avec les ONGs dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'Action de Ouagadougou ;
- favoriser la coopération entre les ONGs Sahéliennes intervenant dans le domaine de la population ;
- proposer un mécanisme de collaboration CILSS/ONG et / ou de représentation auprès du CILSS.

Par rapport aux résultats attendus, il a été souligné que l'atelier devra élaborer et adopter:

- une Plate-forme d'action définissant les modalités , mécanismes et domaines privilégiés des ONGs relatifs à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation du Programme d'Action de Ouagadougou
- une Déclaration portant sur les engagements des ONG quant à l'exécution du Programme d'Action
- un Appel aux Etats membres, au CILSS et aux partenaires au développement pour une meilleure implication des ONGs dans la mise en oeuvre des politiques et programmes nationaux de population et l'octroi aux ONGs d'un statut de partenaire.

Pour la réalisation des résultats sus-indiqués, il a été précisé qu'un certain nombre d'éclairages seront apportés à travers des exposés portant sur les thèmes suivants :

- le Programme d'Action de Ouagadougou
- les ONGs sahéliennes et la mise en oeuvre du Sahel 21
- les expériences nationales

- le rôle d'un réseau régional d'ONGs dans le processus de décision en matière de population.

Pour ces différents points d'éclairage développés, les éléments de synthèse ci-après peuvent être retenus :

Concernant le Programme d'Action de Ouagadougou, exposé par Keffing DABO spécialiste en politique de population au CERPOD, il a été rappelé :

- son sens en tant que Cadre global de référence pour la formulation, la réformulation, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes nationaux de population,
- les différents engagement pris par les Etats membre du CILSS en adoptant les conclusions issues des conférences internationales organisées ces dernières années dans le domaine de la population et du développement telles que la conférence de RIO, du CAIRE, de BEIJING, de COPENHAGUE, etc...
- les points saillants de la situation démo-économique du Sahel et des différents Etats membres du CILSS.
- les mesures à mettre en oeuvre dans les quinze domaines prioritaires identifiés par le Programme d'Action d'ici à l'horizon 2010
- la contribution attendue des ONG dans la mise en oeuvre du programme d'action de OUAGADOUGOU
- les cinq principes généraux qui doivent guider la mise en oeuvre du Programme d'Action de OUAGADOUGOU
- et les mécanismes de suivi, d'évaluation et de Coordination du Programme d'Action aux plans sous-régional, national et local

Sur le thème : les ONGs Sahéliennes et la mise en oeuvre de Sahel 21, exposé par Yamar M'Bodj Conseiller à la Sécurité Alimentaire au Secrétariat Exécutif du CILSS, l'exposant a d'abord fait un rappel historique de l'avènement de Sahel 21 avec comme repères :

- 1976 : mise en place du Club des Amis du Sahel avec pour vocation la réflexion sur les perspectives du développement au Sahel.
- 1985-1990 : crise de croissance du CILSS marquée par la prolifération des projets (600 environ) ayant conduit en 1993 à une restructuration à travers un programme de relance
- 1995 : réflexion sur l'avenir du Sahel en Afrique de l'Ouest aboutissant en 1997 à :
- \* la naissance et à l'adoption d'un document de synthèse du processus Sahel 21 qui présente le diagnostic de la situation de la région, une vision et des priorités pour l'avenir.
- \* la tenue du forum de Banjul auquel ont pris part 800 à 900 Sahéliens

- \* la réunion des Ministres des pays membres du CILSS et de Donateurs du Nord sanctionnée par un Mémorandum comportant un Contrat de génération
- \* la Conférence des Chefs d'Etat marquée par la Déclaration de Banjul qui aspire à un "Sahel fédéré, démocratique, pacifique, en bonne santé physique et morale, productif et compétitif dans le respect de ses valeurs"

Sur les expériences nationales, les délégations ont tour à tour présenté les expériences des ONGs en matière de population dans leurs pays respectifs. Il ressort de l'ensemble des exposés, des atouts et contraintes de divers ordres indiqués dans le tableau ci-dessous :

ATOUTS	CONTRAINTE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication à des degrés divers selon le pays</li> <li>• Existence de réseaux et fédérations plus ou moins fonctionnels</li> <li>• Collaboration inter-sectorielle</li> <li>• Activités d'IEC développées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des actions de plaidoyer en direction des décideurs pour l'adoption et la modification de textes législatifs et réglementaires</li> <li>• Insuffisance de mobilisation de ressources notamment étatiques</li> <li>• Tendance au confinement dans les activités d'IEC</li> <li>• Insuffisance des activités de prestations cliniques et de projets générateurs de revenus</li> <li>• Pesanteurs socio-culturelles</li> <li>• Limite dans les capacités d'intervention : moyens matériels, logiques, humains</li> </ul>

Enfin s'agissant du rôle d'un réseau régional d'ONG dans le processus de décision en matière de politique de population, thème exposé par Mme Nadine BURTON du projet Policy Project du Futures Group International de WASHINGTON (USA) :

L'intervenant a fait un exposé portant sur le "Pourquoi" et le "Comment" d'un réseau régional d'ONGs.

S'agissant du "Pourquoi" d'un réseau, des indications ont été données sur la définition, les types, le but, les avantages et les inconvénients du réseau.

Quant au "Comment" former un réseau, les précisions ont porté sur les étapes à franchir et les conditions de maintien d'un réseau en bonne santé.

Par la suite des clarifications ont été apportées sur les stratégies de plaidoyer à mettre en oeuvre et sur les techniques de communication pour soutenir le réseau.

En conclusion il a été signalé que la naissance d'un réseau procède d'une prise de décision suivie de :

- \* une mission bien connue
- \* des objectifs clairs et partagés
- \* des normes de travail et de communication correctement définies

Après quelques questions de clarification les délégations se sont retirées pour définir chacune selon ses réalités nationales les attentes par rapport à un Réseau régional à mettre en place.

La synthèse des attentes des différents pays a fait l'objet d'un document annexé au présent rapport, de même que le texte définissant le Réseau sous-régional mis en place par l'Atelier (cf plate forme d'action).

Pour l'élaboration et l'adoption de la Plate forme d'action, de la Déclaration et de l'Appel aux Etats membres et au CILSS, l'Atelier a retenu le principe de travaux en groupes suivis d'une présentation en plénière pour discussion et adoption.

Les documents élaborés et adoptés par l'Atelier (Plate-forme d'action, partenariat, Déclaration de Bamako, Appel de Bamako, Réseau sous-régional des ONG sahéliennes en matière de population et Développement Durable) figurent en annexe du présent rapport.

## I. PLATE FORME D'ACTION

Secteurs	Principales Activités	Avant	Partenaires	Mécanisme de coordination
<b>1. Politique de population</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Solliciter l' implication d'un représentant par réseau national d'ONG dans chaque instance de formulation, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation des politiques de population</li> <li>* Mener des actions de lobbying en étroite collaboration avec les autres partenaires au développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Solliciter l' implication d'un représentant par réseau national d'ONG dans chaque instance de formulation, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation des politiques de population</li> <li>* Mener des actions de lobbying en étroite collaboration avec les autres partenaires au développement</li> </ul>	avant août 1999	Institutions de tutelle étatiques et structures de coordination des ONG oeuvrant en matière de population et développement durable	Secrétariat Général du réseau sous-régional des ONG / associations sahariennes, réseaux nationaux, en collaboration avec le CERPOD
<b>2. Dynamique démographique et durabilité du développement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Recherche et exploitation par les ONG de la documentation et de l'information relative à la politique de population et développement durable</li> <li>* Constitution par les ONG de bases de données qui seront intégrées dans les statistiques nationales</li> <li>* Mettre en oeuvre des programmes sur des questions telles que la sécurité alimentaire, les services de commercialisation, les techniques adaptées de mécanisation agricole, les services de vulgarisation, l'utilisation plus efficace des terres et des systèmes d'exploitation agricole, le développement de l'élevage, les programmes en faveur des petits exploitants ainsi que la mise en place d'un système de crédit agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Recherche et exploitation par les ONG de la documentation et de l'information relative à la politique de population et développement durable</li> <li>* Constitution par les ONG de bases de données qui seront intégrées dans les statistiques nationales</li> <li>* Mettre en oeuvre des programmes sur des questions telles que la sécurité alimentaire, les services de commercialisation, les techniques adaptées de mécanisation agricole, les services de vulgarisation, l'utilisation plus efficace des terres et des systèmes d'exploitation agricole, le développement de l'élevage, les programmes en faveur des petits exploitants ainsi que la mise en place d'un système de crédit agricole</li> </ul>	avant août 1999	ONG, services statistiques et démographique, partenaires au développement et secteurs privés	Idem + secrétariats nationaux de coordination des activités de population (CONACOPP)

Secteurs	Principales Activités	Temps de réalisation	Partenaires	Mécanisme de coordination
<b>3. Population et sécurité alimentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* AGR : embouches, crédit agricole</li> <li>* IEC en matière d'hygiène de l'eau, de la nutrition</li> <li>* Promotion de foyers améliorés et de compostières pour le jardinage</li> <li>* Promouvoir des technologies appropriées pour la production, la transformation, la conservation et la distribution des produits alimentaires locaux dans le cadre de la lutte contre les carences nutritionnelles</li> <li>* Soutenir les efforts d'accroissement de la maîtrise de l'eau</li> <li>* Aider à la mise en place d'un système de desserte des zones déficitaires en vivres</li> <li>* Promouvoir des technologies d'intensification et d'utilisation efficiente des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>activités continues sur les 5 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires au développement et secteurs privés locaux,</li> <li>Services étatiques de tutelles,</li> <li>ONG spécialisées dans le domaine, communautés,</li> <li>Société civile et entreprises et secteur privés</li> </ul>	Idem
<b>4. Population, environnement et développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Lutte contre la désertification et l'ensablement des fleuves, reboisement</li> <li>* Implication des populations dans la gestion des ressources naturelles</li> <li>* Participer à la mise en place d'un système de surveillance épidémiologique</li> <li>* Appuyer les communautés dans la gestion efficiente de leur territoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Activités continues sur les 5 ans avec évaluation à mi-parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communautés, ONG spécialisées dans le domaine, services publics spécialisés, réseaux des journalistes et communicateurs traditionnels, société civile</li> </ul>	Idem

Secteurs	Principales Activités	Temps de réalisation	Partenaires	Mécanisme de coordination
<b>5. Morbidité et mortalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* IEC en santé</li> <li>* Vaccinations</li> <li>* Lutte contre les maladies diarrhéiques et promotion de la réhydratation par voie orale</li> <li>* Promotion de l'allaitement maternel exclusif</li> <li>* Renforcer et étendre les activités d'IEC et prestations de services afin de réduire les taux de morbidité et de mortalité</li> </ul>	activités continues et évaluation à mi-parcours	Gouvernement, ONG spécialisées, Communautés, Partenaires au développement et secteurs privés	Idem
<b>6. Santé de la reproduction, Planning Familial et Santé Sexuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Création de centres pour jeunes</li> <li>* Offre de services de PF , Distribution à Base Communautaire et marketing social des contraceptifs et des médicaments essentiels de première nécessité</li> <li>* Mise en place des comités pour la lutte contre les barrières juridiques à la santé de la reproduction</li> <li>* IEC pour l'implication des hommes pour l'offre de services de SR</li> <li>* Lutte contre le MST/ SIDA, et l'éducation à la vie familiale éducation en matière de population</li> <li>* Lutte contre les Mutilations Génitales Féminines</li> <li>* Rencontres périodiques pour l'information en SR</li> <li>* IEC pour l'amélioration du dialogue entre parents-adolescents</li> <li>* Promouvoir les droits humains en matière de santé sexuelle et santé de la reproduction, notamment ceux des femmes et des jeunes</li> </ul>	activités continues et évaluation à mi-parcours	Partenaires au développement et secteurs privés locaux, réseaux impliqués, société civile, ministère de la santé et de la justice, ONG spécialisées, réseaux jeunes, ministère de la jeunesse, structures étatiques compétentes	idem en collaboration avec les projets sectoriels déjà actifs dans le domaine

Secteurs	Principales Activités	Temps de réalisation	Partenaires	Mécanismes de coordination
7. Genre, Population, Développement	Secteurs	Principales Activités	organisations juridiques en place, les secteurs privés locaux et les autres partenaires au développement tels que le FNUAP	Points focaux nationaux du réseau de coordination des ONG sahéliennes
8. Ressources Humaines et Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Promotion de l'éducation des filles et d'emploi de femmes dans tous les secteurs</li> <li>* IEC en matière de lutte contre la pauvreté</li> <li>* Contribuer à la formation et au perfectionnement des éducateurs dans les établissements communautaires, développement de la coopération entre ONG par l'utilisation des compétences locales</li> <li>* Promouvoir des alternatives innovatrices en matière d'éducation de base</li> <li>* Définir les stratégies d'intégration de l'éducation en matière de population dans les programmes d'éducation de base.</li> <li>* Incitation à la création de réseaux nationaux</li> <li>* Mener des actions de plaidoyer auprès des partenaires pour prendre en compte les besoins de formation des ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>activités continues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires au développement et secteurs privés locaux, institutions étatiques impliquées</li> </ul>	CILSS à travers le CERPOD et le réseau sous régional des ONG

Secteurs	Principales Activités	Temps de réalisation	Partenaires	Mécanisme de coordination
<b>9. IEC / Plaidoyer en matière de population et développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* IEC et plaidoyer en matière de population et développement durable</li> <li>* Création d'espaces de communication dans les écoles entre pairs, élèves et professeurs, et entre parents et enseignants</li> <li>* Rencontre dans les écoles secondaires pour les élèves et les professeurs</li> <li>* Animations communautaires et actions au niveau des médias, production de supports audiovisuels et imprimés éducatifs.</li> <li>* Encourager la participation des communicateurs traditionnels et des réseaux de journalistes.</li> <li>* Constitution de réseaux des personnes âgées.</li> <li>* Elaborer et mettre en oeuvre des stratégies d'IEC/Plaidoyer appropriées aux besoins des groupes cibles en matière de population et développement durable</li> </ul>	activités continues sur les 5 ans avec évaluation à mi-parcours	Ministères chargés de l'éducation à la base, communautés décentralisées, les organisations villageoises en place	points focaux nationaux de coordination des ONG
<b>10. Migration, Urbanisation, et Développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Contribuer à la sensibilisation des migrants sur les textes réglementaires en la matière dans les pays</li> <li>* Participer à la recherche dans le domaine de la migration , l'urbanisation et le développement durable</li> <li>* Vulgarisation des textes et enjeux de la décentralisation, éducation en milieu rural pour les populations à la base</li> <li>* IEC sur les MST/SIDA au niveau des grands carrefours de rencontres, des groupes cibles vulnérables (chauffeurs de poids lourds, transporteurs, réfugiés...) et dans les zones de départ et d'accueil des migrants</li> <li>* GIE d'assainissement et d'hygiène</li> <li>* Offre de soins , éducation à la base au niveau des réfugiés</li> </ul>	activités continues	les institutions étatiques impliquées dans la décentralisation et les migrations inter-états, réseau de migration- urbanisation, développement durable basé au CERPOD	Points Focaux nationaux du réseau de coordination des ONG sahariennes

		Principales Activités			
Secteurs		Temps de réalisation	Partenaires	Mécanisme de coordination	
11. Collecte, Analyse, Etudes et Recherche en matière de population et développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Contribuer à la réalisation d'enquêtes dans le domaine de la population et du développement durable</li> <li>* Organiser de journées de disséminations des résultats de recherches menées aux niveaux sous régional et national auprès des communautés rurales</li> <li>* Utilisation des résultats des recherches, études et enquêtes pour la planification des activités</li> <li>* Participation à la formation/recyclage des groupes cibles (volontaires des ONG, personnes identifiées dans la communauté, femmes, jeunes) dans le domaine des sciences sociales</li> <li>* Plaidoyer au niveau des pairs pour la prise en compte du concept genre dans la communauté en milieu rural</li> <li>* Intégration du volet "importance des faits d'état civil" dans les programmes d'action des ONG</li> <li>* IEC sur l'importance de l'enregistrement des faits d'état civil à l'intention des populations</li> <li>* Participation à la recherche, la collecte et l'analyse des données sur les méthodes traditionnelles de contraception</li> <li>* Plaidoyer à l'endroit des Etats, partenaires au développement et les secteurs privés locaux pour des recensement réguliers</li> <li>* Rencontres périodiques au niveau sous régional sur l'état et les besoins en recherche, études, enquêtes et dissémination des résultats</li> </ul>	activités continues	CERPOD et autres institutions spécialisées dans la recherche	Points focaux nationaux du réseau sous régional, ONG oeuvrant dans le domaine	

Secteurs	Principales Activités	Temps	Partenaires	Mécanisme de coordination
12. Financement du Programme d'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Reflexion et échanges d'expériences sur les voies et moyens d'autofinancement des programmes d'action des ONG</li> <li>* Mise en place de comité régional de réflexion sur la mobilisation des ressources</li> <li>* Plaidoyer continu des ONG auprès des Etats et Partenaires au Développement pour la facilitation de l'accès des ONG aux fonds multilatéraux</li> <li>* Information continue pour l'adhésion de tous les intervenants sur les engagements des Gouvernements aux différents programmes d'action internationaux (Caire, Beijing, ...)</li> <li>* Information pour le respect des normes préconisées par les institutions internationales en matière de population et de développement</li> </ul>	activités continues	le CILSS et les Etats Membres du CILSS, les CONACILSS	Réseau sous régional de coordination des ONG sahéliennes
13. Suivi, Evaluation et Coordination du Programme d'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Coordination des ONG Sahéliennes par le réseau sous régional en étroite collaboration avec le CILSS à travers le CERPOD</li> </ul>	activités continues	les différents acteurs de la mise en oeuvre du Programme d'action de Ouagadougou	le CILSS à travers le CERPOD, les Etats membres du CILSS, le réseau sous régional des ONG sahéliennes

## II PARTENARIAT

### II - 1 CONTEXTE

Au cours des années 1990, une série de conférences mondiales organisées par les Nations Unies a produit un calendrier d'action relatif au développement durable et équitable du point de vue social pour le XXIe siècle.

Ces conférences, à savoir la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995, le Sommet mondial pour le développement social à Copenhague en 1995, la Conférence internationale sur la population et le développement au Caire en 1994, et la Conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne en 1993 ont eu pour résultat ultime un ordre du jour progressif et ambitieux visant l'égalité sociale, la justice, le développement et la paix.

Les documents qui ont résulté de ces conférences reflètent les engagements gouvernementaux auxquels il faut maintenant donner suite au niveau national.

Ces accords internationaux reflètent les engagements que les gouvernements ont résolument pris à l'égard du développement axé sur les personnes, sur la base de principes clés suivants:

- tous les individus doivent être en mesure de jouir de toutes les libertés et de tous les droits fondamentaux
- l'émancipation des personnes et l'élimination de la pauvreté
- les droits de la femme sont les droits de la personne humaine
- le partage des responsabilités et la participation des hommes à tous les aspects de la vie familiale et domestique, y compris l'éducation et les soins des enfants, le comportement en matière de sexualité et de reproduction et la pratique de la planification familiale
- la santé et l'éducation pour tous sont des facteurs essentiels du développement qu'il faut considérer comme partie fondamentale des activités sociales, économiques et visant l'élimination de la pauvreté, activités qui sont toutes liées entre elles.

Pour consolider ces acquis auxquels les ONG ont fortement contribué, le CILSS à travers le CERPOD a associé les ONG des pays sahéliens à la première Conférence des Ministres du CILSS chargés de la population qui s'est tenue à Ouagadougou en Octobre 1997.

Dans la sous-région, cela est aussi un tournant décisif car pour la première fois, l'opportunité a été donnée à des ONG africaines de s'exprimer devant une tribune si importante que celle des Ministres du CILSS.

Le cadre d'intervention des ONG sahéliennes en matière de population et de développement est clairement défini par le Programme d'Action concernant la population et le développement durable au Sahel de Ouagadougou (Octobre 1997).

En effet, cet important document, dans chacun des 15 chapitres qui le composent consacre une place de choix aux ONG, à la société civile en général à laquelle le Chapitre XII est du reste exclusivement dédié.

Toutefois, il importe, au lendemain de cette conférence, d'aller au-delà des intentions, de passer à l'action en établissant des mécanismes qui impliquent effectivement les ONG sahéliennes dans la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du programme d'action.

Le présent document s'inspire de ce contexte pour proposer un cadre et des domaines prioritaires d'intervention.

## **II. 2. DYNAMIQUE DE PARTENARIAT**

Une synergie d'action est nécessaire aux niveaux des Etats, des ONG, des partenaires au développement et du CILSS pour traduire en action concrète le Programme d'action.

### **2. 2. 1 Au niveau des Etats**

- promouvoir un partenariat véritable avec les ONG en favorisant leur pleine participation dans les instances chargées des questions de population aux niveaux national, régional et local ;
- échanger avec les ONG la documentation et l'information relative à la politique de population et de développement ;
- s'assurer que les ONG disposent de la documentation et de l'information relatives à la politique de population et de développement durable. Les départements en charge des questions de population dans les pays sahéliens devraient s'acquitter de cette mission auprès des ONG ;
- accorder aux ONG des facilités d'exonérations douanières
- organiser des foras bi-annuels avec les ONG impliquées dans les questions de population et de développement durable afin de s'assurer du niveau d'exécution des programmes;
- apporter un soutien constant aux coordinations/réseaux des ONG travaillant dans le domaine de la population à travers la manifestation d'une ferme volonté politique;
- appuyer les ONG dans leurs campagnes de plaidoyer pour l'obtention du financement dans le domaine de la population ;
- faciliter l'accès du personnel des ONG à des bourses de formation continue et de perfectionnement dans le domaine de la population et du développement durable ;
- responsabiliser les ONG dans la mise en oeuvre des volets de certains programmes nationaux pour lesquels elles ont un avantage comparatif certain ;

- maximiser la collaboration inter-sectorielle notamment entre la santé, l'éducation et la gestion des ressources naturelles.

#### **2. 2. 2. Au niveau des ONG :**

- rappeler aux Gouvernements les engagements pris à l'issue de certaines conférences internationales et sous-régionales sur la population et le développement durable et en particulier ceux de Ouagadougou
- se regrouper au sein de coordinations/réseaux d'ONG intervenant dans le domaine de la population
- mieux s'imprégner de la politique de population du pays et contribuer à l'atteinte de ses objectifs
- donner aux communautés, à travers des campagnes soutenues et diversifiées d'Information, d'Education et de Communication, l'information sur les orientations de la politique de population
- rendre l'information et les services en matière de population disponibles aux communautés notamment les plus pauvres.
- organiser de concert avec les services gouvernementaux chargés des questions de population et développement durable les rencontres périodiques.
- mettre en place le réseau sous régional des ONG sahéliennes oeuvrant dans le domaine de la population et développement durable et des points focaux nationaux dans les pays afin de disposer d'interlocuteur valable face aux Gouvernements, au CILSS et autres partenaires
- documenter et vulgariser les expériences réussies des ONG dans le domaine de la population dans la sous-région
- promouvoir les échanges d'expériences, les visites d'études entre ONG sahéliennes

#### **2. 2. 3. Au niveau des partenaires au développement**

- apporter leur assistance technique et financière aux ONG oeuvrant dans le domaine de la population
- faciliter et promouvoir l'accès direct des ONG nationales aux financements
- s'assurer de l'implication effective des ONG dans la conception et la mise en oeuvre des projets et programmes comportant des volets spécifiques à exécuter directement par celles-ci

- mettre en place un processus de reconversion de la dette des pays sahéliens afin qu'elle serve à financer des programmes de population mis en oeuvre par les ONG notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- créer un cadre de concertation tripartite entre ONG, Etats et Partenaires au développement sur les actions de population et développement durable
- étudier et atténuer l'incidence des programmes d'ajustement structurel sur le développement économique et social des pays sahéliens et les aider à créer des conditions propices à la croissance économique, à la création d'emploi, à l'élimination de la pauvreté et au développement durable.
- impliquer les ONG dans la formulation et la mise en oeuvre des programmes et projets d'atténuation des conséquences sociales néfastes de l'ajustement structurel

#### **2. 2. 4. Au niveau du CILSS**

- appuyer le point focal du réseau sous régional des ONG sahéliennes oeuvrant dans le domaine de la population et du développement durable
- créer un cadre régulier de concertation et d'échanges entre les ONG et le CILSS
- faciliter l'accès des ONG à l'information et à la documentation dans le domaine de la population et du développement durable
- faire représenter les ONG aux réunions et conférences des Etats membres du CILSS
- appuyer les coordinations/réseaux d'ONG dans le domaine du plaidoyer et de la mobilisation des ressources auprès des Etats et des institutions internationales
- appuyer les ONG dans le domaine de la formation de formateurs en matière de population.
- apporter une assistance technique aux ONG , notamment à travers le CERPOD
- organiser des études sur l'apport des ONG dans la mise en oeuvre des programmes de population au Sahel
- associer les ONG au suivi et à l'évaluation des programmes de population des Etats

Le Programme d'Action concernant la Population et le Développement Durable au Sahel demeure la référence essentielle pour la plate forme d'action des ONG Sahéliennes.

## CONCLUSION

L'évolution du rôle des gouvernements, la limitation des ressources et la poursuite de la privatisation sont des caractéristiques qui auront une profonde influence sur la place et les contributions de la société civile dans le secteur de la population et du développement en particulier celles des ONG, des organisations communautaires et des associations à caractère social.

Cela exige une transparence sans laquelle une collaboration véritable n'est pas possible. Cette transparence doit s'exercer dans les deux sens : si un partenaire s'attend à ce que les autres fassent preuve de transparence, il doit agir de même.

La transparence ne signifie pas uniquement, justification de l'emploi des fonds et/ou obligation de rendre des comptes sur la gestion financière, elle se situe également au niveau des décisions et du processus de développement. C'est à cela que les ONG et les gouvernements sahéliens sont conviés à l'orée du XXI e siècle.

## DECLARATION DE BAMAKO

Nous, **ONG/Associations** des pays membres du Comité Permanent Inter- Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), réunies à Bamako du 24 au 28 Août 1998,

**CONSIDERANT** l'urgence des réponses appropriées à apporter aux questions posées dans le Sahel en matière de population et développement durable ;

**CONSIDERANT** le rôle prépondérant que jouent les ONG/Associations jouent dans le développement des pays notamment dans la mise en oeuvre des programmes de population et développement durable au Sahel ;

**DETERMINEES** à construire un partenariat fécond et durable entre ONG/Associations, les Etats respectifs, le CILSS et les partenaires ;

**CONVAINCUES** que l'implication effective des ONG/Associations dans la conception et la mise en oeuvre des politiques et programmes de population dans le Sahel constitue un atout majeur pour la réussite du Programme d'action de Ouagadougou ;

**CONVAINCUES** que l'amélioration des conditions de vie des populations sahéliennes nécessite une synergie entre tous les acteurs (Etats, partenaires au Développement, communautés, ONG/Associations, institutions spécialisées) ;

**CONSCIENTES** de l'enjeu des engagements pris par nos différents Etats quant à l'atteinte des objectifs du Programme d'Action de Ouagadougou ;

**APPRECIIONS** hautement cette initiative du CILSS qui a permis aux ONG/Associations sahéliennes de se réunir pour la première fois et d'échanger entre elles sur le Programme d'Action de Ouagadougou ;

### **NOUS ENGAGEONS A :**

- ✓ mettre en place un réseau régional avec des points focaux nationaux pour assurer la coordination entre ONG/Associations sahéliennes dans le cadre de l'exécution, du suivi et l'évaluation du programme d'action de Ouagadougou ;
- ✓ fournir aux communautés à la base des informations et les services de qualité en matière de population et développement durable ;

- ✓ rappeler constamment à nos Etats les engagements auxquels ils ont souscrits au cours de foras internationaux concernant la population et le développement durable ;
- ✓ bâtir un partenariat véritable entre nos Gouvernements, les ONG, le CILSS et les Partenaires au Développement qui assurera notre pleine implication dans la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du Programme d'Action de Ouagadougou concernant la population et le développement durable au Sahel ;
- ✓ promouvoir des stratégies novatrices en matière de conception et de mise en oeuvre des programmes de population et développement durable ;
- ✓ veiller à la mise en oeuvre des recommandations du présent atelier et à leur suivi ;

**DEMANDONS AU CILSS** de soutenir le réseau et de pérenniser l'esprit de cette rencontre de Bamako par la tenue régulière du Forum des ONG/Associations sahéliennes sur la population et le développement durable tous les deux ans.

Bamako, le 28 Août 1998

L'Atelier

## APPEL DE BAMAKO

**CONSIDÉRANT** les importantes résolutions des conférences internationales et régionales ci-dessous citées:

- Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio, Juin 1992)
- Conférence Régionale Africaine sur la Population, la Famille et le Développement Durable (Dakar, Décembre, 1992)
- Conférence Internationale sur la Population et le Développement (Caire, Septembre, 1994)
- Sommet Mondial sur le Développement Social (Copenhague, Mars, 1995)
- Conférence Mondiale sur les Femmes (Beijing, Septembre, 1995)
- Conférence sur l'Habitat (Habitat 2, Istanbul, 1995)
- Conférence de Rome pour l'alimentation (Novembre, 1996)
- Conférence des Ministres du CILSS sur la Population (Ouagadougou, Octobre 1997)

Nous, ONG/Associations sahéliennes réunies à Bamako du 24 au 28 Août 1998 lançons un vibrant Appel aux Etats, aux partenaires au développement et au CILSS afin qu'ils renforcent les axes stratégiques suivants :

### 1. Au niveau des Etats :

- ✓ promouvoir la pleine participation des ONG/Associations dans les questions relatives à la population et au développement durable en général et dans la mise en oeuvre du Programme d'Action sur la population et le développement durable au Sahel en particulier ;
- ✓ faciliter l'accès au financement des projets des ONG/Associations relatifs à la population et au développement durable ;

- ✓ impliquer les ONG/Associations dans la formulation et la mise en oeuvre des programmes et projets d'atténuation des conséquences sociales néfastes de l'ajustement structurel

- ✓ établir un partenariat fécond avec les ONG/Associations afin d'assurer leur implication effective dans la conception, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de population ;
- ✓ responsabiliser et établir des contrats avec les ONG/Associations sur les aspects du Plan d'Action dans lesquels, elles ont démontré un savoir faire et une expérience pertinente.

## 2. Au niveau des partenaires au développement

- ✓ renforcer leur assistance technique et financière aux ONG/Associations oeuvrant dans le domaine de la population ;
- ✓ faciliter et promouvoir l'accès direct des ONG nationales aux financements ;
- ✓ s'assurer de l'implication effective des ONG/Associations dans la conception et la mise en oeuvre des projets et programmes comportant des volets spécifiques à exécuter directement par celles-ci ;
- ✓ mettre en place un processus de reconversion de la dette des pays sahéliens afin qu'elle serve à financer des programmes de population mis en oeuvre par les ONG/Associations notamment la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- ✓ étudier l'incidence des programmes d'ajustement structurel sur le développement économique et social des pays sahéliens ;
- ✓ aider les ONG/Associations à créer des conditions propices à la croissance économique, à la création d'emploi, à l'élimination de la pauvreté et au développement durable.

## 3. Au niveau du CILSS

- ✓ étendre à travers le CERPOD, son assistance au réseau sahélien (Coordination sous-régionale, points focaux nationaux) des ONG/Associations oeuvrant dans le domaine de la population et du développement durable;
- ✓ veiller à la participation des ONG/Associations à toutes les rencontres importantes initiées par le CILSS ;

✓ initier des rencontres périodiques (bi-annuelles) entre les ONG/Associations sahéliennes ;

- ✓ initier des études ponctuelles sur l'apport des ONG/Associations dans la mise en oeuvre des programmes de population au Sahel.
- ✓ appuyer les réseaux/coordinations d'ONG/Associations dans le domaine du plaidoyer auprès des Etats ;
- ✓ évaluer la place et le rôle des ONG/Associations sahéliennes dans la mise en oeuvre du Programme d'Action de Ouagadougou ;

Bamako, le 28 Août 1998

L'Atelier

### **III. RESEAU SOUS-REGIONAL DES ONG SAHéliENNES EN MATIERE DE POPULATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE.**

#### **I. CONTEXTE**

Les Etats membres du Comité permanent Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse (CILSS) ont adoptés lors de la conférence des Ministres chargés des questions de population, tenue à Ouagadougou du 13 au 17 octobre 1997 un Programme d'action sur la population et le développement durable au Sahel.

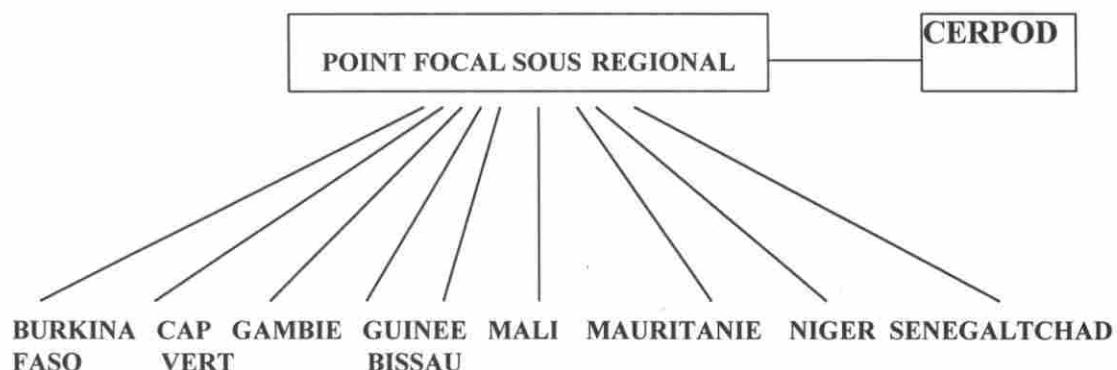
Dans le chapitre XII dudit programme et dans la déclaration des ministres à l'issu de cette conférence, les Etats s'engagent à développer “ un partenariat entre le secteur public, le secteur privé et les organisations non gouvernementales”.

Tenant compte de cette volonté politique des gouvernements et considérant l'adhésion des ONG et associations au programme d'action de Ouagadougou, leur engagement à s'impliquer dans la mise en oeuvre de ce programme, les participants à l'atelier sous régional des ONG sahéliennes tenu du 24 au 28 août 1998 à Bamako ont décidé de la création d'un Réseau sous régional des ONG sahéliennes en matière de population et développement durable.

#### **II. MANDAT**

- Mettre en place un mécanisme de coordination, de concertation, d'échange d'expérience et d'informations ;
- Assurer un lobbying auprès des pays membres du CILSS ;
- Faire un plaidoyer pour une implication effective des ONG dans les programmes de population et développement ;
- Contribuer à la valorisation des ressources techniques disponibles (création d'un répertoire des ressources humaines) ;
- Mobilisation des ressources financières ;
- Encourager les ONG à s'impliquer dans la recherche, la mise en place de mécanisme de suivi de d'évaluation des programmes ;
- Susciter l'émergence de réseaux nationaux ;
- Créer une dynamique de concertation avec les autres réseaux impliqués dans la mise en oeuvre des politiques et programmes de population et développement.

### III. STRUCTURATION



Le point focal est élu pour deux ans. La présidence du réseau est tournante, par pays. Le réseau sous régional aura pour tâches principales :

- Assurer une bonne communication entre les ONG ;
- S'assurer que les réseaux nationaux ont été mis en place ;
- Mobiliser des ressources afin de pérenniser le réseau ;
- Publier périodiquement un bulletin d'information.

Au terme de l'atelier, les participants ont mis en place la structure suivante :

\* Secrétaire général du réseau des ONG Sahéliennes sur la Population et le Développement Durable Mr Modibo MAIGA  
Coordinateur, Groupe Pivot/Santé Population, Bamako, Mali  
TEL (223) 21 47 81

\* Points focaux :

- ◆ **BURKINA FASO** : Mme THIOMBIANA Brigitte  
Association Burkinabé des Sage-femmes, 01 BP 4686, OUAGADOUGOU,  
TEL (226) 30 72 59
- ◆ **CAP VERT** : Mr Jose Gomes TAVARES  
AJOPOP, PRAIA, CAP VERT, TEL. (238) 61 64 94
- ◆ **GAMBIE** : Mr Yankuba DIBBA  
TEL (220) 22 41 43 / 22 70 22
- ◆ **Mali** : Dr Ousmane TRAORE  
ASDAP, BP 951, TEL/FAX (223) 22 27 69, Bamako, e-mail [asdap@datastech.toolnet.org](mailto:asdap@datastech.toolnet.org)
- ◆ **MAURITANIE** : Dr Alioune Ould Ahmed  
Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille (AMPF)  
BP 3127, TEL (22 22) 560 78, NOUAKCHOTT,

- ◆ **NIGER** : Mme Abdoulaye Kadiatou LY  
ANBF, Niamey, TEL (227) 74 19 09
- ◆ **SENEGAL** : Mr El hadji DIOUM  
Groupe d'Etude et d'Enseignement de la Population (GEEP)  
Dakar, TEL (221) 824 56 61
- ◆ **TCHAD** : Mr Issaka PALKOUBOU  
Association Tchadienne pour l'Etude de la Population (ATEP)  
BP 437, NDJAMENA, TEL 52 35 48, FAX 52 65 14.

## CEREMONIES D'OUVERTURE

## **ALLOCUTION DE BIENVENUE DE MONSIEUR SOMPO M. CEE SAY DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT DU SAHEL**

Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration,  
Monsieur le Représentant de l'USAID,  
Monsieur le Conseiller à la Sécurité Alimentaire du CILSS,  
Madame la Représentante du Futures Group International,  
Monsieur le Directeur du CERPOD,  
Mesdames Messieurs les Invités,  
Chers amis responsables et animateurs d'organisations non gouvernementales,

A l'entame de mon propos je voudrai vous dire, Monsieur le Ministre, combien le CILSS en général, l'Institut du Sahel en particulier, sont particulièrement honorés de vous accueillir en ses locaux.

Votre présence ici, illustre encore une fois, l'intérêt et le soutien constants que le Gouvernement du Mali, a toujours manifestés à l'endroit du CILSS et de ses activités.

Vous me permettrez aussi Monsieur le Ministre, de considérer que cette présence, la première d'un Ministre chargé des questions de population et de développement, revêt une charge symbolique très forte.

En effet, elle intervient après la tenue à Ouagadougou (Burkina Faso), en Octobre 1997, de la 1<sup>ere</sup> Conférence des Ministres du CILSS chargés de la population.

Cette Conférence, outre le fait qu'elle a replacé les problèmes de population au coeur de toutes les politiques et stratégies de développement, a adopté un document qui se veut un cadre global de réflexion et d'action, mais aussi un instrument pour donner un contenu concret à la coopération sous régionale en matière de politique de population et développement : il s'agit du Programme d'action concernant la population et le développement durable dans le Sahel, ou Programme d'action de Ouagadougou.

La Déclaration adoptée par cette Conférence confère au CERPOD agissant au nom de l'ensemble du CILSS, la mission de coordonner au plan régional, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation du dit Programme.

Le présent Atelier s'inscrit donc dans le cadre de la mobilisation et de l'implication des différents acteurs et partenaires concernés par la mise en oeuvre du Programme d'action de Ouagadougou.

Il répond à une demande exprimée par les représentants des ONG Sahéliennes, qui dans une Déclaration lue à la Conférence des Ministres chargés de la population, prenaient l'engagement, je cite «de contribuer à la vulgarisation du Programme d'action, au niveau des autres ONG et Association oeuvrant dans le même sens... ainsi que des communautés, en particulier, les femmes et les jeunes». Fin de citation.

Comment organiser l'implication des ONG dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Ouagadougou, et favoriser la coopération entre les ONG ?

Quel type de partenariat établir entre le CILSS et les ONG Sahéliennes intervenant dans le domaine de la population et du développement ?

Telles sont Monsieur le Ministre, Mesdames Messieurs, les principales interrogations auxquelles cet Atelier aura à trouver des réponses appropriées.

C'est pour moi l'occasion de redire que pour le CILSS les ONG impliquées dans la mise en oeuvre des politiques et programmes de population, constituent des partenaires véritables.

Je voudrai vous assurer que le Secrétariat Exécutif du CILSS examinera avec beaucoup d'attention les conclusions qui seront issues de vos travaux.

Permettez-moi Monsieur le Ministre, Mesdames Messieurs les invités de rappeler le soutien important de l'USAID, dans le cadre des activités de suivi de la Conférence de Ouagadougou.

Outre cet Atelier, des rencontres avec les journalistes et des parlementaires Sahéliens seront aussi organisées.

Par ma voix, le CILSS renouvelle ses remerciements à l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), pour son soutien constant.

Que nos partenaires du Futures Group International, et plus particulièrement l'Equipe du Policy Project, trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements, en même temps que notre engagement à poursuivre le travail commencé ensemble.

Quant à vous Monsieur le Ministre, la disponibilité, et la sympathie que vous manifestez à l'endroit de notre Institution, constituent pour l'ensemble du personnel, une raison supplémentaire de persévéérer pour mériter toujours plus cet honneur.

A vous même, et à l'ensemble du Gouvernement Malien, nous redisons merci du fond du coeur.

Je vous remercie de votre aimable attention.

## **DISCOURS D'OUVERTURE DE M. AHMED EL MADANI DIALLO MINISTRE DE L'ECONOMIE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION DU MALI**

Monsieur le Directeur Général de l’Institut du Sahel,  
Monsieur le Conseiller à la Sécurité Alimentaire du CILSS,  
Monsieur le Responsable du CERPOD,  
Mesdames Messieurs les invités,  
Mesdames Messieurs les participants,

Il m'est agréable, au nom du Gouvernement du Mali, de vous souhaiter à vous tous, venus du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Gambie, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad, la bienvenue sur cette terre africaine du Mali.

Je voudrais voir dans la tenue de cet Atelier, ici à Bamako, un double symbole : la reconnaissance du rôle de plus en plus important du mouvement associatif en général, des organisations non gouvernementales en particulier, et la volonté renouvelée de notre Organisation commune, le Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), d'associer à son action, tous les acteurs sociaux.

La tenue de cet Atelier des Organisations Non Gouvernementales Sahéliennes impliquées dans la mise en oeuvre des politiques et programmes de population, constitue un moment important intervenant après le Forum des Sociétés Sahéliennes et la 1<sup>re</sup> Conférence des Ministres du CILSS chargés de la population.

En effet, après un long processus de réflexion ayant impliqué toutes les forces vives de nos différents pays, le Forum des Sociétés Sahéliennes réuni à Banjul, en Septembre 1997, a élaboré une vision du futur de notre sous-région.

Cette vision dont le socle est un Sahel fédéré, débarrassé de la pauvreté, du sous-développement et de leurs corollaires, est articulé autour de cinq (5) axes principaux dont le premier est la valorisation des ressources humaines.

Valoriser les ressources humaines, c'est aussi faire de l'individu un Etre débarrassé de l'ignorance, pleinement capable de maîtriser son destin, de vivre en harmonie avec son environnement, de contribuer de manière positive au développement de son groupe.

Dans le contexte actuel, cela s'apparente à un défi pour des pays comme ceux du Sahel, où le fossé existant entre la production de la richesse et les besoins de toute nature résultant de l'évolution rapide de la population ne cesse de s'élargir.

Ce défi, les Gouvernements des pays membres du Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, l'ont relevé. Il est réconfortant de constater que dans ce combat, dont l'issue est vitale pour la survie de nos pays, des hommes et des femmes regroupés au sein d'organisations non gouvernementales sont engagés résolument à nos côtés.

Le volontariat et le bénévolat conjugués à un engagement permanent au service des populations en général, des couches les plus défavorisées en particulier, font de vos organisations des acteurs importants des politiques et stratégies de développement.

Votre action, pour répondre véritablement aux besoins des populations, doit s'inscrire dans le cadre général des politiques et stratégies de développement définies par les Gouvernements.

Il s'agira de faire évoluer les relations entre les Pouvoirs Publics et les Organisations Non Gouvernementales, et de préciser les relations de ces dernières avec les collectivités décentralisées, auxquelles elles ne doivent pas se substituer.

Elles ne doivent pas non plus apparaître comme des acteurs qui suppléent aux défaillances du Gouvernement.

Ma conviction, Mesdames Messieurs est qu'il convient d'aller résolument vers un partenariat entre les Pouvoirs Publics, les organisations non gouvernementales et les collectivités décentralisées, en particulier dans le domaine de la population et du développement.

Au demeurant, la 1<sup>ere</sup> Conférence des Ministres du CILSS chargés de la population, réunie à Ouagadougou, en Octobre 1997, avait bien posé la problématique et les contours de ce partenariat.

En effet, le Chapitre 12 du Programme d'action concernant la population et le développement durable dans le Sahel (**autrement appelé Programme d'Action de Ouagadougou**), adopté par la dite Conférence, traite de ce partenariat.

Mesdames Messieurs les responsables et militants d'organisations non gouvernementales, je voudrai vous rappeler, et cela est extrêmement important, qu'il vous revient à vous responsables acteurs impliqués, de proposer aux Pouvoirs Publics, un contenu opérationnel précis du partenariat voulu par le Programme d'action de Ouagadougou, afin de permettre sa mise en oeuvre réussie.

C'est la raison pour laquelle les travaux de cet Atelier consacrés à la contribution des ONG Sahéliennes à la mise en oeuvre du Programme d'action de Ouagadougou, interviennent à un moment opportun.

Nul doute que vous mettrez à profit cette occasion que vous offre l'Institut du Sahel, et en particulier, le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD), pour élaborer une plate forme d'action, pour donner un contenu précis à votre engagement à traduire dans les faits, le Programme d'action de Ouagadougou.

Les résultats de vos travaux seront, je puis vous l'assurer encore une fois, étudiés avec le maximum d'attention aussi bien par les Gouvernements, qu'les Instances appropriées du CILSS.

Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Conseiller, Mesdames Messieurs, je voudrai, profitant de ma présence en ces lieux, féliciter l'Institut du Sahel pour le travail remarquable qu'il fait au profit de l'ensemble des Etats du CILSS.

Permettez moi de faire une mention spéciale au CERPOD, Maître d'oeuvre des présentes assises, pour son rôle important dans le développement des politiques et programmes de population au Sahel.

Je voudrai vous réitérer le soutien et les encouragements du Gouvernement du Mali.  
Je déclare ouverts les travaux de l'Atelier des organisations non gouvernementales Sahéliennes, sur la mise en oeuvre du Programme d'action concernant la population et le développement durable dans le Sahel.

Je vous remercie de votre aimable attention.

## **CEREMONIES DE CLOTURE**

## **MOTION DE REMERCIEMENT**

Nous, ONG/Associations des pays membres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) réunies à Bamako du 24 au 28 Août 1998

### **FELICITONS ET REMERCIONS**

- Le Gouvernement de la République du Mali pour l'accueil chaleureux et fraternel qui nous a été réservé à Bamako terre d'hospitalité africaine.
- Le CERPOD pour l'organisation et la tenue de cet Atelier.
- POLICY PROJECT, à travers le CEDPA, pour l'appui matériel et financier qui a permis aux ONG d'organiser des ateliers de restitution.
- Le Groupe Pivot/Santé-Population pour la parfaite réussite de la coordination de l'atelier et l'esprit de conviction, d'engagement et de rigueur qui a prévalu durant les travaux.

Fait à Bamako le 28 Aout 1998

Les Participants

## **MOTION DE SOLIDARITE AVEC LES ONG DE GUINEE BISSAU**

CONVAINCU que la solidarité entre les ONG est fondamentale pour leur devenir, et que celles de la Guinée-Bissau vivent une situation difficile, raison pour laquelle elles ne sont pas représentées à cette réunion, l'Atelier:

1. SOUHAITE un rapide rétablissement de la Paix et la reprise normale des activités en Guinée-Bissau ;
2. RESERVE aux ONG Bissau guinéennes leur rôle et place au sein du Réseau qui vient d'être constitué bien que n'étant pas présentes ;
3. SOUHAITE, enfin, voir rapidement une Guinée Bissau pacifique, "en bonne santé physique et morale, productive, compétitive, dans le respect de ses valeurs" conformément à l'esprit de la Déclaration du Forum des Sociétés Sahéliennes tenue à Banjul en Septembre 1997.

Fait à Bamako, le 28 Août 1998

L'Atelier

**MOT DES PARTICIPANTS A LA CLOTURE DE  
L'ATELIER DES ONG/ASSOCIATIONS SAHÉLIENNES  
TENUE A BAMAKO DU 24 au 28 AOUT 1998**

- Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration
- Monsieur le Représentant du Ministre du développement Rural et de l'Eau
- Monsieur le Directeur de l'Institut du Sahel
- Honorables Invités
- Chers Participants

Il me revient l'insigne honneur de prendre la parole aux noms des représentants des ONG/Associations Sahéliennes impliquées dans la mise en œuvre de politiques et programmes de population et développement durable réunies à Bamako du 24 au 28 Août 1998.

Au nom de toutes les délégations présentes, nous adressons nos sincères remerciements au Gouvernement et au Peuple Malien pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire dont nous avons été l'objet.

Toute notre reconnaissance au CERPOD et au Policy Project du Futures Group International pour la qualité de l'organisation de ce présent atelier, au Groupe Pivot/Santé - Population pour son dynamisme et la réussite dans la coordination technique des travaux de cet atelier.

Nos remerciements s'adressent également au CRES et à son personnel pour la mise à notre disposition d'un cadre idéal propice à nos réflexion et pour la qualité des services.

Nous apprécions hautement la bonne ambiance et la convivialité qui ont prévalu dans la conduite des travaux.

Cet esprit de fraternité nous a permis d'aboutir à de fructueux échanges et aux résultats qui vous ont été présentés tantôt.

Notre espoir légitime est de croire en l'instauration d'une collaboration effective et efficace entre ONG/Associations Sahéliennes impliquées dans la mise en œuvre de politiques et programmes de population et développement durable, le CILSS, les Etats et les Partenaires au développement dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du Plan d'Action de Ouagadougou (PAO).

Nous, ONG/Associations Sahéliennes impliquées dans la mise en œuvre de politiques et programmes de population et développement durable réunies à Bamako mettons à notre mandat pour les cinq ans à venir l'animation de deux axes prioritaires à savoir :

- la plate forme d'action ici présentée
- et le Réseau qui aura en charge la coordination des actions des ONG/Associations Sahéliennes impliquées dans la mise en œuvre de politiques et programmes de population et développement durable.

- Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration
- Monsieur le Représentant du Ministre du développement Rural et de l'Eau
- Monsieur le Directeur de l'Institut du Sahel
- Honorables Invités
- Chers Participants

Je ne saurais terminer sans manifester notre réelle satisfaction quant aux résultats auxquels nous sommes parvenus.

Nous comptons sur l'appui de nos Etats et de nos Partenaires pour l'accomplissement de nos engagements.

Je vous remercie.

Fait à Bamako, le 28 Août 1998

Les Participants

## **ALLOCUTION DU DIRECTEUR DU CERPOD**

Monsieur le Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration,  
Monsieur le Directeur Général de l'Institut du Sahel,  
Monsieur le Conseiller à la Sécurité Alimentaires  
Mesdames, Messieurs les Participants,

Au nom du CERPOD, je remercie très sincèrement les participants à l'atelier pour la qualité du travail accompli.

Comme vous le savez il revient au CERPOD d'assurer le suivi, l'évaluation et la coordination du programme d'action concernant la population et le développement durable au Sahel au niveau sous-régional.

Le CERPOD appuiera également l'effort des Etats dans le domaine de la recherche de financement et d'assistance technique pour la mise en œuvre du dit programme d'action en plus des Etudes et des Recherches qu'il mène dans le domaine de la population et du développement au Sahel.

Je souhaite que les prochaines rencontres qui seront organisées avec les journalistes et les parlementaires d'ici la fin de l'année et en 1999 soient également couronnées de succès que les présentes assises qui s'achèvent.

Je vous donne l'assurance que le CERPOD dans le cadre des activités du CILSS mettra tout en œuvre pour assurer le suivi de la mise en œuvre du programme d'action de Ouagadougou ainsi que la suite à donner à vos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

## DISCOURS DE CLOTURE DE MONSIEUR AHMED EL MADANI DIALLO MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION DU MALI

Monsieur le Directeur Général de l’Institut du Sahel,  
Monsieur le Conseiller à la Sécurité Alimentaire du CILSS  
Monsieur le Directeur du CERPOD,  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisation Non Gouvernementales Sahéliennes impliquées dans la mise en oeuvre des politiques de population,  
Mesdames, Messieurs les invités,  
Mesdames, Messieurs,

Après cinq jours de réflexion et d’échanges fructueux, vous voici arrivés aux termes de vos travaux.

Les documents qui viennent de nous être présentés comme résultats de vos assises, constituent à n’en pas douter, une moisson très importante et illustrent encore une fois le sérieux avec lequel, les travaux de cet Atelier ont été conduits.

Le pari fait par le Comité Permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (**CILSS**), de développer avec la Société Civile en général, le mouvement associatif et les Organisations Non Gouvernementales en particulier, un partenariat véritable fondé sur un partage des rôles et une concertation régulière semble avoir été bien compris.

Tout le mérite de l’Institut du Sahel à travers le Centre d’Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (**CERPOD**), aura été de montrer la voie et d’avoir ouvert un chantier.

Il nous appartient, Pouvoir Publics et organisation Non Gouvernement, de conduire à terme ce chantier.

J’observe, pour m’en féliciter, que vous avez adopté une plate forme d’actions, comme cadre global de référence pour les activités que vous souhaitez mener dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d’action de Ouagadougou.

Ce document, outre le contenu opérationnel qu’il s’efforce de donner au partenariat entre Pouvoirs Publics et Organisations Non Gouvernementales, en ce qui concerne la formulation et la mise en oeuvre des politiques et programmes de population au Sahel, constitue aussi une adresse aux partenaires au développement et au **CILSS**.

A cet égard, je voudrais vous assurer que vos propositions et recommandations seront étudiées avec la plus grande attention, par les Ministres chargés de la population et du développement.

L’appel que vous avez lancé en direction des Etats du **CILSS**, pour une pleine participation de vos organisations respectives dans la mise en oeuvre du Programme d’action de Ouagadougou sera relayé, et nous l’espérons entendu. Nous nous y investirons personnellement, et avec l’ensemble du Gouvernement du Mali.

En adoptant le Programme d'action concernant la population et le développement durable dans le Sahel, la Conférence des Ministres du Sahel chargés de la Population et du Développement, avait posé un acte fondateur, celui d'une coopération sous-régionale renforcée dans le domaine de la population. Elle avait aussi interpellé tous les acteurs Sahéliens, par rapport à leurs responsabilités respectives dans ce combat pour le développement.

Ce combat dans lequel nos Etats sont engagés, passe, entre autres par une meilleure adéquation entre la croissance de notre population et la production de richesses pour faire face aux besoins de cette population.

La mise en oeuvre réussie du Programme d'action de Ouagadougou, sera une contribution importante à la levée des contraintes démographiques au développement durable du Sahel, pour reprendre l'une des missions essentielles du **CILSS**.

Cependant, en raison de l'importance de l'horizon temporel couvert par le Programme d'action 1998-2010 et de la nécessité de tenir compte, à des fins d'ajustement indispensable, de l'évolution rapide des contextes dans lesquels évoluent nos pays, il m'apparaît utile, de procéder à une évaluation à mi-parcours de ce Programme.

Une telle opération, qui pourrait impliquer tous les acteurs intervenant dans la mise en oeuvre, constituera un autre moment d'échanges et contribuera à fortifier le partenariat dont il a été question tout au long de cet Atelier.

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Non Gouvernementales Sahéliennes, je voudrai, en vous souhaitant un bon retour dans vos foyers respectifs, vous redire notre confiance en ce partenariat qu'ensemble nous voulons promouvoir.

Notre détermination à le mettre en oeuvre ne souffrira, je puis vous l'assurer d'aucune faiblesse.

Permettez-moi à nouveau de redire au Directeur Général de l'Institut du Sahel, et à tout son personnel la satisfaction et le soutien du Gouvernement Malien pour le travail que depuis une vingtaine d'années l'institut accomplit au bénéfice de nos populations.

Au nom de mon Collègue chargé du Développement Rural et de l'Eau, Ministre **de** Tutelle du **CILSS**, je voudrais vous demander Monsieur le Directeur Général, **de** transmettre au Directeur et à tous les cadres du **CERPOD**, nos plus vives félicitations pour non seulement l'organisation de cet Atelier, mais aussi pour la contribution importante que le Centre apporte au développement des politiques et programmes de population au niveau du Sahel.

Je voudrais associer à ces remerciements et félicitations tous les partenaires financiers et techniques du **CILSS**, en particulier, l'Agence Américaine pour le Développement Internations (**USAID**).

Sur ce, je déclare clos les travaux de l'Atelier des Organisations Non Gouvernementales Sahéliennes sur la mise en oeuvre du Programme d'action concernant la population et le développement durable dans le Sahel

Je vous remercie de notre aimable attention.

## **CALENDRIER DES TRAVAUX**

**Samedi 22 et Dimanche 23 Août** : Arrivée et enregistrement des participants, au CRES.

### **Lundi 24/08/98**

8 H 30 - 9 H 00 mn : Cérémonie d'ouverture : Salle de Conférence Institut du Sahel

- Allocution du Directeur Général de l'Institut du Sahel
- Discours d'ouverture du Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration

### **Suspension**

9 H - 9 H 30 mn : Introduction : objectifs et attentes de l'Atelier  
( M. Mamadou DICKO/CERPOD, et M. Modibo MAIGA,  
( Groupe Pivot)

9 H 30 - 10 H 30 mn : Présentation du Programme d'action de Ouagadougou  
(M. Keffing DABO, CERPOD)

### **10 H 30 -10 H 45 mn : Pause Café**

10 H 45 - 12 H00 mn : Les ONGS Sahéliennes et la mise en oeuvre de Sahel 21  
(M. Yamar M'Bodj CILSS)

12 H - 13 H00 mn : Présentation des expériences nationales :  
- Burkina Faso  
- Cap Vert  
- Gambie

### **13 H - 15 H 00 mn : Déjeuner**

15 H - 16 H 00 mn : Suite présentation expériences nationales :  
- Mali  
- Mauritanie

### **16 H - 16 H 15 mn : Pause Café**

16 H 15 - 17 H 00 mn : Suite présentation expériences nationales :  
- Sénégal  
- Tchad

### **19 H 00 mn : Dîner**

**Mardi 25/08/98**

8 H - 9 H 00 mn : Rôle d'un Réseau régional d'ONGS dans le processus de décisions en matière de politique de population  
(Mme Nadine Burton, Policy Project)

9 H - 10 H 30 mn : Discussions du Projet de plate forme d'actions

**10 H 30 -10 H 45 mn : Pause Café**

10 H 45 - 13 H 00 mn : Suite discussions Projet de plate forme

**13 H - 15 H 00 mn : Déjeuner**

15 H - 16 H 15 mn : Suite discussions Projet de plate forme

**16 H 15 -16 H 30 mn : Pause Café**

16 H 30 - 17 h 30 mn : Suite discussions Projet de plate forme

**19 H 00 mn : Dîner**

**Mercredi 26/08/98**

8 H - 10 H 30 mn : Suite discussions Projet de plate forme

**10 H 30 -19 H 45 mn : Pause Café**

10 H 45 - 13 H 00 mn : Suite discussions Projet de plate forme

**13 H 00 -15 H 00 mn : Déjeuner**

**APRES MIDI LIBRE**

**Jeudi 27/08/98**

8 H - 10 H 30 mn : Discussion Projet de Déclaration

**10 H 30 -10 H 45 mn : Pause Café**

10 H 45 - 13 H 00 mn : Suite discussions Projet de Déclaration

**13 H - 15 H 00 mn : Déjeuner**

15 H - 16 H 30 mn : Discussions Projet d'Appel

**16 H 30 16h 45 mn : Pause Café**

16 H 45 - 18 H00 mn : Suite discussions Projet d'Appel

**19 H : COCKTAIL AU RESTAURANT AKWABA**

**Vendredi 28/08/98**

**8 H -10 H 00 : Adoption**

- Plate forme d'action
- Déclaration
- Appel des ONGS

**10 H - 11 H 00 : Pause Café**

**11 H - 12 H 00 : CEREMONIE DE CLOTURE**

- Lecture du Rapport final
- Lecture de la Déclaration
- Lecture de l'Appel
- Mot du Représentant des participants
- Allocution du Directeur du CERPOD
- Discours de clôture du Ministre de l'Economie, du plan et de l'Intégration.

## **LISTE DES PARTICIPANTS**

### **BURKINA FASO**

01. Mme THIOMBIANO Brigitte

Coordinatrice de la Clinique pour la Promotion  
de la Santé Familiale

Association Burkinabé des Sages-Femmes (ABSF)

01 BP 4686 - OUAGADOUGOU - TEL./FAX(226) 30 72 59

Adresse personnelle : 01 BP 867 - OUAGADOUGOU - TEL. (226) 30 75 96

02. Mr YAMEOGO Alfred François

Association Burkinabé pour le Bien Etre Familial (ABBEF)

01 BP. 535 - OUAGADOUGOU 01

TEL. (226) 31 05 98 / 31 75 10 - FAX (226) 31 75 11

Adresse personnelle : 01 LARLE - OUAGADOUGOU 01

Tel. (226) 31 13 68 / 32 02 77

### **CAP VERT**

03. Mr CUSTODIO Giordano

VERDEFAM (Association Cap Verdienne pour la Protection de la Famille)

AV. CIDADE DE LISBOA - CP 503 PRAIA - SANTIAGO / CAP VERT

TEL. (238) 61 20 63 - FAX : (238) 61 20 63

Adresse personnelle : TEL. (238) 61 63 56 / FAX (238) 61 63 57

04. Mme VIEIRA Maxencia

O.M.C.V. (Organisation des Femmes de CAP VERT)

CP 213 - PRAIA - SANTIAGO / CAP VERT -

TEL. (238) 61 24 55 - FAX (238) 61 25 39

Adresse personnelle : TEL (238) 31 49 42 / 31 27 10 / FAX (238) 32 52 50

05. Mr. TAVARES GOMES José

AJOPOP (Association des Journalistes en Population)

Bâtiment TBAJ1 R/C - 1 - TERRA BRANCA

216 - A - PRAIA / CAP VERT -

TEL. (238) 61 64 94 - FAX (238) 61 43 03

### **GAMBIE**

06. Mr Yankuba DIBBA

The Gambia Family Planning Association (GFPA)

P.O. Box 325 - BANJUL / The GAMBIA

TEL (220) 39 14 73 (Mobile : (220) 99 14 73) - FAX (220) 39 24 63

Adresse personnelle : E 12, KANIFING HOUSING ESTATES, KANIFING / BANJUL

TEL. 2200 39 15 84

07. Mr JAGNE Musa  
Director of Worldview International Foundation  
P.M.B. 94 - BANJUL  
Tel. (220) 49 66 66 - FAX (220) 49 60 42

## **MALI**

08. Mr MAIGA Modibo  
Groupe Pivot/Santé/Population  
BP 3105 - BAMAKO - TEL (223) 23 47 81 - FAX (223) 21 47 81  
BP 3105 - BAMAKO  
TEL. (223) 23 47 81 - FAX (223) 21 47 81

09. DR. SOW Mariam KASSAMBARA  
Groupe Pivot/Santé Population  
BP 3105 - BAMAKO - TEL. (223) 23 47 81 - FAX (223) 21 47 81  
Adresse personnelle : Badialan III - Rue Soundiata - Porte 2577  
BP. 1471 - BAMAKO - TEL. (223) 22 41 69 - FAX (223) 22 31 34

10. Mr KONE Sidiki  
Association Malienne pour la Promotion et la Protection  
de la Famille (AMPPF) - BP 105 - BAMAKO  
TEL. (223) 23 77 55 / 22 44 94 - FAX (223) 22 26 18 / 22 07 50  
Adresse personnelle : BP 3781 - Bamako/ Banankabougou - Rue 736 - Porte 318  
TEL. (223) 77 12 16 / FAX (223) 22 07 50 S/C FNUAP-MALI

11. Mr TRAORE Ousmane  
Association de Soutien au Développement des Activités  
de Population (ASDAP)  
Avenue OUA, Maison 6864, Faladié SEMA - BP 951 - BAMAKO  
TEL. (223) 22 27 69 - FAX (223) 22 27 69  
Adresse personnelle : TEL. (223) 22 96 60

12. Mr YATTARA Moussa  
ACD (Action Couverture et Développement)  
BP. 1122 - BAMAKO  
TEL. (223) 22 30 76 - FAX (223) 22 30 76

13. Mr DIAOU Lamine  
Groupe Pivot/Santé Population  
BP 3105 - BAMAKO - TEL. (223) 23 47 81 - FAX (223) 21 47 81  
Adresse personnelle : Rue 228 Porte 145 - Hippodrome I / BAMAKO

14. Mr. AG INTAZOUME Moussa DICKO  
ONG / AMAN  
BP E 33 25 - KIDAL  
TEL. (223) 85 00 39 / 23 66 83

## **MAURITANIE**

15. Mme DIALLO Mariam  
Institut Marieme DIALLO  
BP 483 - NOUAKCHOTT  
TEL. (22 22) 521 73 - FAX (22 22) 512 73 / 539 82
16. Mr ALIOUNE Ould Ahmed  
Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille (AMPF)  
Avenue Charles DE GAULE 368 Rte de T-Z  
BP 3127 - NOUAKCHOTT - TEL. (22 22) 560 78  
Adresse personnelle : Ilot Carefour Ext. Arafat - lot No. 2089/NOUAKCHOTT  
TEL. (22 22) 507 59

## **NIGER**

17. Mme MOSSI / SIDIKOU Aïssata  
CONGAFEN  
BP 10.010 - NIAMEY  
TEL. (227) 74 19 09  
Adresse personnelle : BP 10.018 - NIAMEY - TEL. (227) 73 48 97
18. Mme ABDOULAYE DIORI Kadiatou LY  
Association Nigérienne pour Bien Etre Familial (ANBF)  
BP. 13.173 - NIAMEY  
TEL. (227) 72 26 80 / FAX (227) 72 27 90  
Adresse personnelle : BP. 2060 - NIAMEY - TEL (227) 73 42 51

## **SENEGAL**

19. Mme TALLA Hawa  
Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familial (ASBEF)  
05, Route du Front de Terre  
BP 6084 - DAKAR  
TEL. (221) 824 56 61 / 824 52 62 - FAX (221) 824 52 72  
Adresse personnelle Sicap Liberté VI - Immeuble F Apt. 691 J  
TEL. (221) 827 20 22
20. Mr. DIOUM El Hadji  
Groupe pour l'Etude et l'Enseignement de la Population (GEEP)  
Ecole Normale Supérieure - Ex Camp Gérémy  
Avenue Cheikh Anta Diop  
BP. 5036 - DAKAR  
TEL. (221) 824 48 77 - FAX : (221) 825 47 14  
Adresse personnelle : 26 Cité Barry et Ly Golf Nord/Dakar  
TEL. (221) 837 24 81

## **TCHAD**

21. Mr. PALKOUBOU Issakha  
Association Tchadienne pour l'Etude de la Population (ATEP)  
BP 43 77 - NDJAMENA  
TEL. (235) 52 35 48 - FAX : (235) 52 65 14
22. Mr OUADJON Ourmaye  
Association Tchadienne pour le Bien Etre Familial (ASBEF)  
BP 4064 - NDJAMENA  
TEL. (235) 51 43 37 - FAX : (235) 51 41 83



## **ENCADREMENT**

### **POLICY PROJECT**

Mme BURTON Nadine  
The Futures Group International - TFGI/POLICY  
1050 - 17th STREET - WASHINGTON - DC 20036 - NC - USA  
TEL (202) 775 96 80 - (919) 544 19 30  
FAX (202) 775 96 94 - (919) 544 18 29  
Adresse personnelle : 1639 Marion Avenue - DURHAM NC - 27705  
TEL. (919) 489 98 96

Mme HOMER Susan  
CEDPA/POLICY  
1050 - 17th STREET - WASHINGTON - DC 20036 - NC USA  
TEL (202) 775 96 80 - FAX (202) 775 96 94

### **CILSS**

Mr. MBODJ Yamar  
Conseiller à la Sécurité Alimentaire  
03 BP 7049 - OUAGADOUGOU 03 / BURKINA FASO  
TEL. (226) 30 67 58 / 30 67 59 - FAX (226) 30 67 57

### **CERPOD**

BP 1530 - BAMAKO / MALI  
TEL. (223) 22 30 43 / 22 80 86  
FAX (223) 22 78 31

#### **A) Equipe Technique**

Mr. Baba TRAORE, Responsable du CERPOD  
Mr. Mamadou DICKO  
Dr. Keffing DABO  
Mme SY Oumou SOUMARE

#### **B) Secrétariat**

Mme KONE Oumou TRAORE

#### **C) Administratif**

Mr. Souleymane KEITA

#### **D) Comptable**

Mr. Kalifa SANGARE

# LES PUBLICATIONS DU CERPOD

- Les résultats de la recherche démographique au Sahel et en Afrique
- Les Actes de rencontres importantes (colloques, séminaires,...) sur la population

Plusieurs séries:



Etudes et Travaux



Working Papers



Rapports de Recherche



Rapports de Diagnostic

*Pour toute information, contactez :*



**CERPOD**

BP1530

BAMAKO

MALI

Tél. : (223) 22 30 43 / 22 80 86 / 22 46 07

Fax : (223) 22 78 31

E-mail : [btra@cerpod.insah.ml](mailto:btra@cerpod.insah.ml)



Actes

# **PUBLICATIONS DU CERPOD**

## **Dernières parutions**

### **SERIE WORKING PAPER**

no 21 - Migrations masculines de travail et famille en Afrique Sub-Saharienne:  
Le cas des familles rurales restées dans la région de départ.

**Florence WAITZENEGGER**

no 22 - Population et Développement en Mauritanie : De la nécessité d'une  
politique de population **Sadio TRAORÉ et Amadou BA**

no 23 - Using GIS for population and Health related activities in Africa  
**Christine Kolars, MPH**

no 24 - Propriétaires ou hébergés ? A propos des difficultés à saisir.  
Le statut résidentiel à Bamako

**(Chantal RONDEAU,  
Mamadou Kani KONATE,  
Richard MARCOUX**

### **SERIE ETUDES ET TRAVAUX**

no 13 - Population et Planification du Développement au Sénégal 1961-1993  
**Hamdou-Rabby WANE**

no 14 - Migrations et Urbanisation dans le Sahel (MUSAH) sous presse  
**Sadio TRAORE**

no 15 - Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest  
(REMUAO) sous presse  
**Sadio TRAORE et Philippe BOCQUIER**

### **POP SAHEL**

no 25 - Sahel, l'avancée du Sida

no 26 - Le processus d'Urbanisation au Sahel

### **RAPPORTS DE RECHERCHE**

Vol 1 no 7 Migration et Urbanisation au Mali

Vol 1 no 8 MUSAH : Migrations, Urbanisation et Développement au Tchad

### **RAPPORT D'ACTIVITES 1998**

*Pour toute information s'adresser à :*

**M. le Directeur du CERPOD**

**B.P. 1530**

**BAMAKO**

**MALI**

**Tél : (223) 22 30 43 / 22 80 86 / 22 46 07**

**Fax : (223) 22 78 31**

**E-mail : btra.acerpod.insah.ml**